

L'an deux mille dix-huit le vendredi 30 mars, à 9 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Thierry VERDAVAINE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 11, Représentés : 2, Votants : 12

Etaient présents : M. Christian BONIFACE, M. Xavier BOULANDE, M. Mathieu CANON, M. Pierre DIDIER, M. Patrick DUMON, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Jacques THOMAS, M. Thierry VERDAVAINE et M. Paul VERON.

Etaient représentés : M. Hugues COCHET par Mme Anne-Marie LEVIEL et M. Jean-Pierre PREVOT par M. Bernard BASQUIN.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, Mme Pascale PLOTTET, M. Pierre-Marie TELLIER et M. Thierry THOMAS.

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que l'ordre du jour de la présente réunion prévoit l'examen du Compte Administratif 2017 du Budget Principal du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache. Il propose au Comité syndical que la présentation en soit assurée par (le doyen d'âge). Celui-ci donne les explications nécessaires sur ce compte qui fait apparaître les résultats ci-après.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	802 032.26 €	850 722.41 €	36 670.03 €	40 887.57 €	838 702.29 €	891 609.98 €
Résultat de l'exercice		48 690.15 €		4 217.54 €		52 907.69 €
Report exercice antérieur		258 611.56 €		208 895.84 €		467 507.40 €
Résultat de clôture		307 301.71€		213 113.38 €		520 415.09 €
Reste à réaliser			1 425.00 €		1 425.00 €	
Résultats définitifs		307 301.71 €		211 688.38 €		518 990.09 €

Le président en exercice est invité à quitter la salle afin que l'assemblée puisse procéder au vote. M. Christian BONIFACE (Doyen d'âge) sollicite de l'assemblée les observations éventuelles. Le compte administratif 2017 est soumis au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le compte administratif 2017 dont les résultats de clôture sont les suivants :

- Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement : Excédent de 307 301.71 €
- Résultat de l'exercice de la section d'investissement : Excédent de 213 113.38 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 11.04.2018
Et publication le 11.04.2018



Pour extrait conforme,
Le Président,



Thierry VERDAVAINE

